



**Bill Etherington**

Président du conseil

Allocution à l'occasion de  
l'Assemblée générale annuelle

Le 1<sup>er</sup> mars 2007 – Calgary (Alberta)

*Priorité au discours prononcé*

Merci, Gerry.

Tout d'abord, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier officiellement, au nom du conseil et des actionnaires, Gerry McCaughey et toute son équipe pour le succès qu'a connu la Banque CIBC en 2006.

Ce matin, Gerry McCaughey et Tom Woods vous ont donné un aperçu des résultats positifs de la Banque lors de l'exercice écoulé. Ces réalisations sont le fruit d'une stratégie claire et bien ciblée, élaborée par la direction et approuvée par le conseil après une analyse approfondie.

Les résultats d'aujourd'hui témoignent de l'efficacité de la stratégie et de son excellente exécution par nos employés dévoués, dirigés par une équipe expérimentée et diligente.

Pour les actionnaires, le résultat net a été d'obtenir pour l'exercice écoulé le meilleur rendement total parmi les grandes banques canadiennes et de surpasser l'indice composé S&P/TSX pour les

banques. Notre équipe de direction harmonise entièrement ses efforts avec ceux du conseil afin de rehausser la valeur à long terme de nos actionnaires.

De plus, le conseil demeure fermement résolu à servir les intérêts des actionnaires de la Banque en faisant preuve de leadership dans ses initiatives de gouvernance.

Nous continuons de croire qu'une bonne gouvernance est le fondement de la création d'une valeur durable pour les actionnaires. Une bonne gouvernance réduit les risques, favorise une culture axée sur le rendement et fournit une plateforme solide permettant de générer des rendements financiers parmi les meilleurs.

La Banque CIBC applique depuis longtemps de solides principes de gouvernance et elle s'est fait, au fil des ans, une réputation de chef de file en cette matière.

Cette reconnaissance s'est confirmée en 2006.

Nous sommes heureux qu'une fois de plus, la qualité de nos pratiques de gouvernance ait été reconnue par plusieurs indices internationaux réputés qui évaluent les politiques et les pratiques commerciales responsables.

- Premièrement, la Banque CIBC continue à faire partie de l'indice FTSE4Good pour son respect

des critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance.

- De plus, la Banque CIBC figure pour la cinquième année consécutive dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones. Nous sommes l'une de deux seules institutions financières canadiennes à faire partie de cet indice réputé.
- Enfin, notre travail soutenu en matière de politiques environnementales, sociales et de gouvernance nous a permis de dépasser l'ensemble des critères largement reconnus afin de demeurer membre de l'indice Jantzi Social, dont nous faisons partie depuis sa création, en 2000.

Par ailleurs, nous nous sommes classés au cinquième rang du palmarès annuel sur la gouvernance du magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*, parmi plus de 270 entreprises inscrites à l'indice composé S&P/TSX, point de référence au Canada. De plus, la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance nous a félicités pour la transparence de notre information et la qualité des communications à nos actionnaires.

Notre interaction avec la direction nous permet de rester centrés sur notre objectif d'assurer aux investisseurs une plus grande transparence financière et d'être un chef de file des pratiques exemplaires en matière de gouvernance.

Votre conseil se concentre pleinement sur la surveillance stratégique des activités et des affaires de la Banque. Nous collaborons avec la direction de manière à agir dans l'intérêt de la Banque et de ses actionnaires.

Afin d'assumer nos responsabilités de surveillance, il est important que nous maintenions au service de la Banque un groupe d'administrateurs qui ont les compétences et l'expérience nécessaires pour répondre aux besoins en constante évolution de la Banque CIBC et de ses actionnaires.

Notre grille de compétences est un élément important de notre renouvellement continu. Elle nous sert pour améliorer les compétences et l'expérience que nous devons réunir autour de la table du conseil. Elle permet d'établir les compétences nécessaires aux administrateurs, compte tenu des besoins actuels et à venir de la Banque.

Le conseil doit être composé de 16 à 18 membres. Avec l'annonce aujourd'hui du retrait de deux d'entre eux, la composition du conseil passe de 18 à 16 membres, ce qui respecte la norme établie.

À l'aide de notre grille de compétences, nous continuons d'évaluer les compétences actuellement requises de nos administrateurs et la nécessité d'ajouter des membres au conseil. Nous maintenons à jour une liste de candidats potentiels au cas où il serait décidé que nous devons rechercher des administrateurs supplémentaires. De plus, nous

collaborons avec des agences de recrutement externes pour trouver les meilleurs candidats s'il arrivait que l'on doive pourvoir un poste.

L'importance que nous accordons à la compétence des membres du conseil nous guide dans l'orientation à donner à leur formation. Le conseil a pour objectif de consacrer à la formation environ 10 % du temps total des réunions prévues du conseil et des comités, en plus des analyses et des décisions qui sont habituellement à l'ordre du jour.

En 2006, la formation de nos administrateurs a surtout porté sur les pratiques exemplaires en comptabilité, la gestion du risque, la rémunération axée sur le rendement des cadres supérieurs et les tendances en matière de gouvernance.

Pour terminer, j'aimerais exprimer une fois de plus la grande confiance du conseil dans le leadership de Gerry McCaughey et de son équipe de direction de même que dans la capacité de cette équipe d'exécuter la stratégie actuelle de la Banque CIBC et de maximiser la valeur des actionnaires.

De plus, j'aimerais remercier les plus de 37 000 employés de la Banque CIBC du monde entier pour leur engagement soutenu à répondre aux besoins de nos clients, pierre angulaire de la croissance de notre entreprise.

J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance envers mes collègues administrateurs pour leur travail en

2006. Leur engagement envers le succès de la Banque est toujours très impressionnant.

Enfin, chers actionnaires, sachez que nous nous consacrons entièrement à répondre à vos besoins.

Vous pouvez être certains que les pratiques exemplaires en matière de gouvernance resteront au centre de nos préoccupations, car nous croyons vraiment qu'elles constituent le fondement de la création d'une valeur durable pour les actionnaires.

Merci.

## **NOTE AU SUJET DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

De temps à autre, la Banque CIBC fait des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris dans cette présentation, dans d'autres dépôts auprès d'organismes canadiens de réglementation ou de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et les perspectives de la Banque CIBC pour 2007 et les exercices subséquents. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui peuvent être de nature générale ou particulière. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la Banque CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la Banque CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où la Banque CIBC est en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; les changements apportés au montant estimé des réserves et des provisions; l'évolution des lois fiscales; la possibilité que le taux d'imposition réel normal qu'a estimé la Banque CIBC ne soit pas atteint; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique et de toute autre catastrophe sur les activités de la Banque CIBC; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires aux activités de la Banque CIBC; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à la Banque CIBC par ses clients et contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où la Banque CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la Banque CIBC à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire; les changements des habitudes des clients en matière de dépenses et d'économies; et la capacité de la Banque CIBC à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la

Banque CIBC. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. La Banque CIBC ne s'engage à mettre à jour aucun énoncé prospectif de cette présentation ou d'autres communications.